CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141036** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1986

Raison sociale : SCOLARI

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/02/2026

Capital : 2 440

283 ZA LA BOUBOUTIERE
38960 SAINT-AUPRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 338160328

Siret : 338 160 328 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 81 11563

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4550150304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4550150304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 70 41 96 96 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
L-S (901 777 102)

Site Internet :

E-mail : scolari.charpente@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 831 030 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	11/02/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		14/11/2024
3141	Eléments accessoires de couverture		14/11/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		14/11/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)		14/11/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 10:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141036** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE **17/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1986
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/02/2026
Capital : 2 440

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 338160328

Siret : **338 160 328 00039**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 81 11563
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4550150304
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4550150304
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **SCOLARI**

283 ZA LA BOUBOUTIERE
38960 SAINT-AUPRE

Téléphone : 06 70 41 96 96 **Fax :**
Portable :
Site Internet :
E-mail : scolari.charpente@gmail.com
Responsabilité légale :
L-S (901 777 102)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/02/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	14/11/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	08/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/04/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/04/2021
o Isolation des combles perdus	08/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 10:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.